

## Les «paires minimales»

Lev ZINDER

Les ouvrages de linguistique des dernières années ont souligné à maintes reprises que l'idée de phonème comme d'une unité sonore distinctive de la langue avait existé bien avant la création de la théorie du phonème. De même, on trouve dans nombre d'ouvrages de linguistique rédigés à des époques reculées des exemples d'emploi de quasi-homonymes, appelés actuellement, à la suite des descriptivistes américains, des «paires minimales», pour prouver la valeur linguistique d'une différence sonore. C'est ainsi que l'on trouve chez Lomonosov cette phrase :

La différence de longueur de voyelles engendre une différence de sens entre deux mots, par exemple : chez les Allemands, le mot *Stall* avec une voyelle brève, signifie 'étable', alors que le mot *Stahl* avec une voyelle longue, signifie 'acier'. (Lomonosov, 1755 [1952], p. 404)

Si l'on se tourne maintenant vers l'époque qui précède directement celle qui a vu une large diffusion de la théorie phonologique, on mentionnera O. Jespersen (1860-1943), qui cite des listes entières de termes plus ou moins homonymiques de l'allemand, de l'anglais et du français, rendant compte de l'opposition sourdes-sonores (Jespersen 1913: 109).

Depuis la parution des «Voyelles russes» de Ščerba (1912), l'idée que le phonème a une fonction de distinction des sens, ou, plus précisément, de distinction des mots (Zinder 1960: 38), occupe une place centrale, indépendamment du fait qu'elle est ou non présente dans la définition même du phonème. Il est naturel que cette fonction apparaisse de la manière la plus évidente dans les quasi-homonymes. Ščerba déjà illustre le caractère phonématique d'une opposition donnée en recourant à des quasi-homonymes. Cependant, Ščerba ne considérait pas la présence de tels quasi-homonymes comme condition sine qua non de distinction des phonèmes. Il se limitait à affirmer que ces mots doivent être *possibles* en théorie (souligné par nous, L.Z). Ainsi, les deux «e» en russe sont des variantes d'un seul phonème, non pas parce qu'il n'existe pas de cas où ces deux voyelles différencient une paire de mots, mais parce qu'il est

impossible de s'imaginer un tel cas ne serait-ce que dans un mot *russe* artificiel» (Ščerba, 1958, p. 130, souligné par nous, L.Z.).

De même, Troubetzkoy recourait aux quasi-homonymes aussi bien dans ses ouvrages de jeunesse que dans ses *Principes de phonologie*. Cela dit, il procédait ainsi, visiblement, en ayant en vue la forte valeur démonstrative de ces derniers. Les règles de différenciation des phonèmes et de leurs variantes proposées par Troubetzkoy n'auraient eu aucun sens si ce dernier avait considéré que tout le travail se ramenait à la quête de mots quasi-homonymiques.

Ainsi, quoique la nécessité de l'existence de quasi-homonymes pour prouver l'opposition phonologique de deux sons ne fût pas formulée sous forme de postulat théorique, les exemples dont se servaient les fondateurs de la doctrine phonologique amenaient à cette conclusion en conséquence d'un entraînement linguistique approfondi. En fin de compte, la méthode dite des quasi-homonymes devint l'unique méthode de dégagement des oppositions phonologiques<sup>1</sup>.

Les descriptivistes américains évoquent eux aussi la méthode des paires minimales comme méthode spécifique d'analyse phonémique. On lit chez H. Gleason (1917-2007) :

Pour prouver l'existence de chacun des 24 phonèmes [en anglais, L.Z.], il est nécessaire de trouver, pour chacune des 276 paires, au moins une paire minimale. (Gleason, 1962, p. 52)

En évoquant les difficultés à trouver ces paires, le chercheur affirme :

On peut supposer qu'une analyse détaillée de tout l'inventaire des mots anglais permettra de découvrir des paires minimales pour tous les phonèmes consonantiques de l'anglais. (*Ibid.*)

Plus loin, Gleason indique à de nombreuses reprises qu'il existe des méthodes différentes et plus fiables pour établir un répertoire phonémique, tout en soulignant la valeur particulière de la méthode des paires minimales.

En caractérisant l'évolution des idées sur le rôle des paires minimales (quasi-homonymes), on peut dire que si, à l'origine, celles-ci furent considérées uniquement comme le moyen le plus évident ou le plus convaincant d'analyse phonologique, dans les recherches plus tardives ces paires n'étaient plus considérées comme simple procédé de recherche. On y vit lors la condition *sine qua non* pour affirmer l'existence d'une opposition phonologique dans une langue. Ce point de vue est formulé de

---

<sup>1</sup> De toute évidence, c'est ce qui amena Ščerba à rajouter dans sa *Phonétique française* une note niant le bien-fondé de la méthode en question (Ščerba, 1937 [1955], p. 56).

façon précise dans certains ouvrages récents. Ainsi, I.I. Revzin (1923-1974) écrit :

En effet, si l'on s'abstrait de tout détail terminologique, la définition courante sonne comme suit. Deux sons appartiennent à deux phonèmes distincts s'il existe au moins une paire de mots qui ne se distinguent que par ces sons et qui possèdent des significations lexicales différentes. (Revzin, 1962, p. 80)

On trouvera également certains fondements à ces idées dans les ouvrages de l'éminent linguiste Roman Jakobson. Je me réfère aux premiers paragraphes des *Fundamentals of Language* où l'exposé se construit sur le matériau constitué des paires minimales, et notamment à l'article qu'il rédigea avec K. Cherry et M. Halle. Ils y considèrent le *g* palatalisé en russe comme un phonème à part entière en se fondant sur le fait que, à côté du substantif *berega* [берега 'les rivages'] existe également le gérondif *beregja* [бережа 'en conservant']<sup>2</sup>. D'après eux, si le russe ne possédait pas cette paire de mots (d'ailleurs, l'existence réelle du gérondif en question est fort douteuse), le /g/ dur et le /g'/ mou ne seraient pas des phonèmes distincts, et par conséquent une seule paire suffit pour qu'émerge cette opposition phonologique.

Il est tout à fait évident que, dans cette vision des choses, on assigne à la distinction au moyen d'une paire de mots une signification fonctionnelle telle qu'elle ne peut avoir dans aucune circonstance. Il est impossible de s'imaginer que la non-distinction de deux mots, quel que soit leur poids dans la parole, serve d'obstacle à la communication. Premièrement, dans la grande majorité des cas, les quasi-homonymes se rapportent à deux sphères sémantiques distinctes et ne peuvent se mélanger car ils s'emploient dans des situations différentes, comme par exemple les mots russes *vol* [вол 'buffle'], *gol* [гол 'but'], *mol* [мол 'jetée'], *pol* [пол 'sol'], *tol* [тол 'matière explosive'], *šël* [шël 'il marchait'], *kol* [кол 'piquet'], *sël* [сël 'villages', gén. Pl.]. Il est vrai que les paires comme *mel* et *pol*, ou *vël* et *sël*, se rencontrent dans des situations similaires, mais dans ces cas, le contexte sémantique sinon la différence des liens syntagmatiques constitueront un obstacle suffisant à leur confusion. En ce qui concerne *mël* et *pol*, cela est évident. De même le verbe transitif *vël* se distingue du verbe intransitif *sël* par le fait qu'il est toujours suivi par un complément.

Ensuite, il importe de tenir compte du fait qu'en réalité, le poids de chacune de ces paires dans le discours est presque toujours insignifiant, de même que du fait qu'habituellement, leur nombre n'est pas très élevé.

Enfin, l'idée que la distinction des quasi-homonymes est tellement importante pour la structure de la langue entre en contradiction avec le phénomène fort courant de l'homonymie.

<sup>2</sup> Cherry, Halle, Jakobson, 1962, p. 281, note de bas de page.

Grâce aux liens avec le contexte, qui créent une grande redondance (si on emploie les termes de la théorie de l'information), la langue est dotée d'une haute résistance aux interférences [*'pomexoustojčivost'*], ce qui en fait un moyen si parfait de communication. Comme résultat de cette redondance, la langue ne craint pas les homonymes, qui constituent autant d'obstacles. Ceci explique que l'histoire de nombreuses langues (il suffira de citer l'anglais et le français) abonde en faits témoignant de la croissance de différents types d'homonymie, tout comme celle de la polysémie et de la «conversion» [*'konversija'*]<sup>3</sup>.

Le fait qu'il existe des synonymes absolus, comme par exemple *rodnik* et *kluč* [*родник/ключ* 'source d'eau'], *bitva* et *sraženie* [*битва/сражение* 'bataille'], quoiqu'il ne s'agisse pas d'un phénomène courant dans les langues, parle en faveur du fait que la non-correspondance absolue du répertoire phonémique s'accompagne de l'absence de différenciation sémantique. On pourrait y rajouter les quasi-homonymes tels que *obuslavlivat'* — *obuslovlivat'* [*обуславливать/ обусловить* 'déterminer, conditionner'], *sovremennyj* — *sovremënnuj* [*современный/ современньий* 'contemporain'], qui sont souvent considérés comme doublets prononciatifs (Šaumjan 1962: 15).

Tous ces faits à première vue hétéroclites ne font que confirmer le postulat communément admis dans la linguistique moderne d'après lequel le lien entre la signification d'un mot et son aspect sonore est purement historique, et en fin de compte, arbitraire. Or je soutiens, suite à Šaumjan, qu'ils nous conduisent à une conclusion de portée plus générale, en ce sens qu'ils permettent d'apporter un correctif à cette fonction du phonème qu'on appelle distinctive sur le plan du sens.

Les faits que nous venons d'examiner nous amènent à reconnaître que le phonème, étant une unité langagière du plan de l'expression, ne peut pas être définie à travers le plan du contenu, puisque la distinction ou la non-distinction des unités sur le plan de l'expression n'implique pas distinction ou non-distinction sur le plan du contenu. Du point de vue du contenu, le mot forme [*'slovoforma'*] doit être exprimé par une même suite bien précise de phonèmes, voire plusieurs suites de phonèmes (lorsqu'on a affaire à un doublet). Il n'est pas important que ces suites se distinguent d'autres qui servent à exprimer d'autres formes de mots.

Dès lors, la fonction du phonème consiste non pas à distinguer les mots et les formes des mots (même s'il possède toujours potentiellement

---

<sup>3</sup> Trnka avait énoncé un point de vue apparemment opposé, en affirmant que le danger de l'apparition d'homonymes est un frein à la coïncidence des phonèmes dans l'évolution des langues. Toutefois, il prouve ce postulat, qui entre en contradiction, d'après moi, avec les thèses exposées au début de son article, avec un exemple qui n'a rien à voir avec l'homonymie. L'histoire de la consonne occlusive interdentale en moyen-allemand témoigne de la «résistance» du système de phonèmes, et non de la «tendance prophylactique à s'opposer à l'apparition d'une homonymie superflue» (Trnka, 1931, p. 155).

cette fonction), mais dans le fait d'identifier [*'opoznavat'*] lesdites unités langagières (Zinder, *op.cit.*: 39). Par exemple, la suite de phonèmes *k, l, u, ĉ* doit impérativement être présente dans la parole pour qu'on puisse identifier la forme du mot *kluč*, dont le sens ressortira du contexte. Le fait que cette suite de phonèmes possède une paire minimale et le nombre de ces paires minimales dans la langue n'ont aucune importance.

Il découle de tout ce qui précède que le critère sémantique n'est pas décisif pour déterminer la valeur phonologique d'une opposition sonore<sup>4</sup>. En ce qui concerne le fait même qu'il existe des paires minimales dans les langues, il ne trouve pas son explication dans la fonction distinctive du phonème. En effet, la paire minimale témoigne uniquement du fait qu'une paire de sons peut, dans une langue donnée, se trouver dans une même position phonologique. C'est cela qui fonde une opposition phonologique. Il est tout à fait naturel que, grâce à la capacité des différents phonèmes de se trouver dans une même position, peuvent se former par hasard (pour différentes raisons) des suites de phonèmes qui ne se différencient que par un seul élément, ce qu'on appelle quasi-homonymes, ou paires minimales.

© Lev Zinder

Traduit du russe par Elena Simonato et Jean-Baptiste Blanc

Traduit depuis l'original russe «O minimal'nyx parax», in : L.R. Zinder, *Jazyk i čelovek*, Moskva : Nauka, 1970, p. 105-109, rééd. in Zinder, 2007, *Obščaja fonetika i izbrannye stat'ji*, Sankt-Peterburg, [Phonétique générale et articles choisis] p. 422-426.

---

<sup>4</sup> Šaumjan, *op.cit.*, p. 16.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CHERRY Colin, HALLE Morris, JAKOBSON Roman, 1962 : «K voprosu o logičeskom opisani jazykov v ix fonologičeskom aspekte», *Novoe v lingvistike*, fasc. II, Moskva, p. 279-299. [‘La description logique des langues dans leur aspect phonologique’]
- GLEASON Henry, 1962 : *Vvedenie v deskriptivnuju lingvistiku*, Moskva : Inostrannaja literatura. [‘Introduction à la linguistique descriptive’]
- JESPERSEN Otto, 1904 [1960] : *Lehrbuch der Phonetik*, Leipzig, Berlin : Trebner.
- LOMONOSOV Mixail, 1755 [1952] : *Rossijskaja grammatika*, in : *Polnoe sobranie sočinenij*, vol. VII, p. 389-352. [‘Grammaire russe’]
- REVZIN Isaak, 1962 : «Ob odnom podxode k modeljam distributivnogo fonologičeskogo analiza», *Problemy strukturnoj lingvistiki*, Moskva : Izdatel'stvo AN SSSR, p. 80-85. [‘Une approche des modèles de l'analyse phonologique descriptive’]
- TRNKA Bohumil, 1931 : «Bemerkungen zur Homonymie», *TCLP*, 4, vol.1, p. 52-56.
- ŠAUMJAN Sebastian, 1962 : *Problemy teoretičeskoj fonologii*, Moskva : Izdatel'stvo AN SSSR. [‘Problèmes de phonologie théorique’]
- ŠČERBA Lev, 1937 : *Fonetika francuzskogo jazyka*, 4<sup>e</sup> éd., Moskva, 1955. [‘Phonétique française’]
- , 1958 : *Izbrannye raboty po jazykoznaniju i fonetike*, tome 1, Leningrad : LGU [‘Œuvres choisies sur la linguistique et la phonétique’]
- ZINDER Lev, 1960 : *Obščaja fonetika*, Leningrad : LGU. [‘Phonétique générale’]